



RAPPORT INTERMÉDIAIRE SUR LES RÉSULTATS
DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2010

HAUSSE DU VOLUME PAR RAPPORT AU TRIMESTRE CORRESPONDANT DE L'EXERCICE
PRÉCÉDENT ET AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS DISTRIBUABLES AJUSTÉES À CE JOUR
PAR RAPPORT À LA PÉRIODE COMPARABLE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Message aux porteurs de parts : Au nom du conseil des fiduciaires, j'ai le plaisir de vous présenter les résultats financiers consolidés non vérifiés de Rogers Sugar Income Fund (le « Fonds ») pour le trimestre et les neuf mois terminés le 30 juin 2010.

Le volume du troisième trimestre s'est établi à 180 462 tonnes métriques, contre 167 612 tonnes métriques pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, accusant une hausse d'environ 12 800 tonnes métriques. Le volume de 489 978 tonnes métriques produit depuis le début de l'exercice est d'environ 23 100 tonnes métriques inférieur à celui de la période correspondante du dernier exercice. Le volume des ventes à l'exportation du troisième trimestre s'est accru d'environ 15 900 tonnes métriques en raison d'exportations à destination des États-Unis, et ce, bien qu'aucun contingent spécial n'ait été ouvert. En conséquence des prix élevés du sucre raffiné aux États-Unis ainsi que de la baisse de valeur du sucre brut à l'échelle mondiale, le Fonds peut absorber la tranche supérieure des droits américains sur le sucre raffiné, qui est d'environ 360,00 \$ la tonne métrique, et peut néanmoins générer des marges positives. Le cumul annuel du volume des ventes à l'exportation à ce jour est de 2 600 tonnes métriques inférieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'ouverture de contingents spéciaux au début de l'exercice 2009. Le volume des ventes de produits liquides enregistré pour le trimestre a diminué d'environ 5 000 tonnes métriques et de 15 100 tonnes métriques depuis le début de l'exercice, compte tenu de la perte de l'une des principales entreprises de succédanés à base de sirop de maïs à haute teneur en fructose (« SMHTF »). Le volume des ventes à la consommation a augmenté de 2 800 tonnes métriques au cours du trimestre en raison de la réouverture d'un nouveau compte d'importance en avril 2010, mais il demeure tout de même inférieur de 1 500 tonnes métriques à ce jour. Le volume des ventes industrielles a diminué de 900 tonnes métriques en raison essentiellement du calendrier des livraisons, alors que le volume de ces ventes depuis le début de l'exercice était de 3 900 tonnes métriques inférieur à celui de l'exercice précédent à cause d'une réduction de la production de produits contenant du sucre au Canada.

Du fait de l'adoption de conventions comptables à l'égard des instruments financiers dérivés, les résultats d'exploitation du Fonds pourraient désormais faire l'objet d'importantes fluctuations. Ces fluctuations sont attribuables à l'évaluation à la valeur de marché de tous les instruments financiers dérivés et des instruments dérivés incorporés dans les instruments non financiers à la fin de la période considérée. Ce résultat comptable ne donne pas une représentation complète des facteurs et des tendances qui touchent l'industrie. Le Fonds a par conséquent établi une marge brute ajustée et un résultat ajusté afin de refléter le rendement qu'il a dégagé au cours de la période considérée. Ces résultats ajustés sont comparables aux résultats ajustés des périodes antérieures. Tous ces ajustements non conformes aux PCGR sont expliqués en détail dans le rapport de gestion du trimestre terminé le 30 juin 2010. Par conséquent, le Fonds traitera des marges brutes ajustées, lesquelles reflètent le bénéfice d'exploitation sans tenir compte de l'incidence de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et des instruments dérivés incorporés dans des instruments non financiers. À la fin du troisième trimestre, un ajustement net négatif de 4,6 millions de dollars avant les impôts a été inscrit en raison de la perte liée à l'évaluation à la valeur de marché, réduisant ainsi du même montant le bénéfice avant les impôts. Depuis le début de l'exercice, un ajustement de la perte liée à l'évaluation à la valeur de marché de 28,7 millions de dollars avant les impôts a été inscrit et est essentiellement attribuable au repli du prix mondial du sucre brut enregistré plus tôt au cours de l'exercice. Ces charges liées à l'évaluation à la valeur de marché ont également donné lieu à un ajustement des liquidités distribuables.

Pour le trimestre à l'étude, la marge brute ajustée a régressé d'environ 3,1 millions de dollars par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 117,56 \$, contre 145,10 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution du ratio de la marge brute tient principalement d'une composition différente du chiffre d'affaires et du volume d'exportation à destination des États-Unis pour lequel sont absorbés des droits américains substantiels, ce qui se traduit donc par une diminution des taux de marge globaux. Le ratio de la marge brute ajustée depuis le début de l'exercice s'est établi à 129,11 \$, contre 133,20 \$ à l'exercice 2009. La baisse du ratio de la marge brute ajustée depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à une composition du chiffre d'affaires, ainsi qu'à l'ajustement susmentionné.

Le BAII ajusté de 14,2 millions de dollars a été de 2,3 millions de dollars inférieur à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse du BAII ajusté s'explique par le recul du ratio de marge brute qui est légèrement contrebalancé par une baisse des frais d'administration et de distribution. Le cumul du BAII ajusté à ce jour qui s'est établi à 43,3 millions de dollars a été de 1,0 million de dollars supérieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison, encore une fois, de la baisse des frais de distribution engagés au cours du présent exercice. Des coûts de distribution additionnels d'environ 5,0 millions de dollars ont été engagés au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2009 en raison d'importantes expéditions à destination des États-Unis aux termes des contingents spéciaux américains sur le sucre.

Pour le trimestre, les liquidités distribuables ajustées se sont établies à 12,2 millions de dollars, contre 15,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2009. Les liquidités distribuables ajustées depuis le début de l'exercice ont atteint 38,1 millions de dollars, en hausse de 0,7 million de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution au troisième trimestre est essentiellement attribuable à un recul du rendement des activités et au règlement des frais de financement de 2,4 millions de dollars à l'émission de débentures convertibles de quatrième série au cours du trimestre. La hausse des liquidités distribuables depuis le début de l'exercice s'explique par une rentabilité accrue des activités d'exploitation. Le Fonds a distribué 10,0 millions de dollars au cours du troisième trimestre et 30,1 millions de dollars depuis le début de l'exercice.

À ce jour, environ 40 000 tonnes métriques de sucre raffiné ont été vendues à des fabricants américains en vue d'une livraison au cours de l'exercice 2010. Cette occasion d'affaires que représente cette vente imprévue est attribuable aux prix du sucre raffiné qui demeurent forts aux États-Unis, ainsi qu'au repli important des prix mondiaux du sucre brut. En raison de l'écart considérable entre les prix du sucre raffiné aux États-Unis et ceux du sucre brut à l'échelle mondiale, Lantic était en mesure d'absorber la tranche supérieure des droits américains sur le sucre raffiné, qui est d'environ 360,00 \$ la tonne métrique, et néanmoins contribuer aux marges brutes.

Le 8 avril 2010, le Fonds a émis des débentures convertibles subordonnées non garanties de quatrième série à 5,70 % échéant le 30 avril 2017. Le produit net de 47,6 millions de dollars combiné aux liquidités disponibles a servi à rembourser le 29 juin 2010 les débentures convertibles subordonnées non garanties de deuxième série à 6,0 %. Par suite de cette opération, le Fonds a été en mesure de prolonger la durée des débentures visées par le remboursement d'une période supplémentaire de cinq ans à un taux d'intérêt moins élevé.

Pendant le trimestre, la société a conclu, avec les salariés syndiqués de la raffinerie de Vancouver, une nouvelle convention collective sur trois ans aux taux concurrentiels offerts sur le marché qui remplace le contrat de travail échu en février 2010.

La direction de Lantic et le conseil des fiduciaires du Fonds continuent leur travail en vue de l'élaboration d'un plan visant à convertir la structure de fiducie de revenu existante en une structure plus conventionnelle. Cette conversion devrait prendre effet le 1^{er} janvier 2011, afin de permettre aux actuels porteurs de parts de maximiser les avantages de la structure de revenu existante. L'intention est à ce moment de verser des dividendes trimestriels de l'ordre de 0.085\$ par action, aux fins de maintenir les dividendes versés en espèces aux actionnaires de la nouvelle structure à des niveaux procurant une distribution après impôts équivalente à celle dont bénéficient actuellement nos porteurs de parts assujettis à l'impôt du Canada. Le montant versé en dividendes après la conversion, sera déterminé, de façon discrétionnaire et à chacun des trimestres, par le conseil qui pourra le changer en considération des circonstances d'affaires et des besoins en capitaux, dépendamment entre autres, du bénéfice et autres conditions alors existantes.

AU NOM DU CONSEIL DES FIDUCIAIRES,

(s) Stuart Belkin

Stuart Belkin, président du conseil
Montréal (Québec), le 3 août 2010

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec
M. Dan Lafrance, premier vice-président, Finances, chef des finances et secrétaire
Tél. : 514-940-4350 – Téléc. : 514-527-1610,
ou consultez notre site Web, à l'adresse www.lantic.ca.*

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés non vérifiés et des notes y afférentes contenus dans le présent rapport trimestriel. Les états financiers consolidés trimestriels ainsi que l'ensemble des montants indiqués dans le présent rapport de gestion n'ont pas été vérifiés par nos vérificateurs externes.

Dans le cadre de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR. Par « mesure financière non conforme aux PCGR », on entend une mesure numérique du rendement historique, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une entreprise qui exclut (ou inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (ou d'inclure) des montants, qui sont pris en compte dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux PCGR (ou en sont exclus). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne faisant pas l'objet d'aucune définition normalisée, il pourrait s'avérer impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux PCGR présentées par d'autres entreprises exerçant les mêmes activités, ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier qu'à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux PCGR à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des PCGR. Ces mesures permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des PCGR et aux rapprochements entre elles et les mesures financières correspondantes conformes aux PCGR, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant notre entreprise.

Dans le présent rapport de gestion, nous traitons des mesures financières non conformes aux PCGR, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières conformes aux PCGR les plus directement comparables sont présentés dans le rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion contient certains énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles du Fonds et de Lantic Inc. (collectivement, la « société ») à l'égard du rendement et d'événements futurs. L'utilisation du temps futur et de termes tels que « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « prévoir », « planifier », « croire » et d'autres expressions semblables vise à signaler des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne doivent pas être considérés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs, et ils ne sont pas nécessairement une indication précise du rendement ou des résultats qui seront atteints, ni du moment où ils seront atteints. Les énoncés prospectifs se fondent sur l'information disponible au moment où ils sont rédigés, sur les hypothèses formulées par la direction et sur l'opinion émise de bonne foi par celle-ci à l'égard d'événements futurs, et ils sont soumis aux risques et incertitudes dont il est fait mention dans le présent rapport, lesquels pourraient faire en sorte que le rendement et les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs, les résultats passés ou les prévisions courantes.

Des renseignements supplémentaires sur le Fonds et Lantic Inc., y compris la notice annuelle, les rapports trimestriels et annuels ainsi que des informations supplémentaires, peuvent être obtenus dans le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Le présent rapport de gestion est daté du 3 août 2010.

Rogers Sugar Income Fund

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de 2010 – Page 2

Contrôles internes de communication de l'information

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef des finances ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable i) que l'information que la société doit présenter dans ses documents trimestriels et autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits et ii) que toute information d'importance concernant la société est accumulée puis communiquée à la direction de la société, y compris au chef de la direction et au chef des finances en temps opportun.

En outre, le chef de la direction et le chef des finances ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin de fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de l'établissement des états financiers à des fins de publication de l'information financière.

Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué s'il y a eu, au cours du trimestre terminé le 30 juin 2010, des modifications au processus de CIIF de la société et, dans l'affirmative, si elles ont eu, ou pourraient vraisemblablement avoir, des répercussions importantes sur le processus de CIIF de la société. Ils n'ont repéré aucun changement dans leur évaluation.

Résultats d'exploitation

Résultats consolidés (en milliers de dollars, sauf les données sur le volume et par part de fiduciaire)	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les neuf mois terminés les 30 juin	
	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)
Volume (tonnes métriques)	180 462	167 612	489 978	513 044
Produits	156 302 \$	128 478 \$	443 609 \$	388 724 \$
Marge brute	17 335	28 236	34 402	52 234
Frais de vente et d'administration	4 794	5 306	13 968	14 800
Distribution	2 054	2 381	5 593	10 912
Amortissement	125	102	410	300
Bénéfice avant les intérêts et les impôts (BAII)	10 362 \$	20 447 \$	14 431 \$	26 222 \$
Intérêts, déduction faite des intérêts créditeurs et autres charges	4 654	1 084	10 856	13 652
(Recouvrement) charge d'impôts	(1 380)	2 411	(7 929)	(5 963)
Bénéfice net	7 088 \$	16 952 \$	11 504 \$	18 533 \$
Bénéfice net par part de fiduciaire – de base	0,08 \$	0,19 \$	0,13 \$	0,21 \$

Dans le cours normal des activités, le Fonds a recours à des instruments financiers dérivés constitués de contrats à terme normalisés sur le sucre, de contrats de change à terme, de contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et de swaps de taux d'intérêt. La société en exploitation du Fonds vend du sucre raffiné à quelques clients en dollars américains. Ces contrats de vente sont considérés comme comportant un dérivé incorporé si la monnaie de fonctionnement du client n'est pas le dollar américain, le dérivé incorporé étant la monnaie primaire de l'opération, c'est-à-dire le dollar américain. Les instruments financiers dérivés et les dérivés incorporés sont évalués à la valeur de marché à chaque date de clôture, le montant des gains ou des pertes non réalisés étant imputé à l'état consolidé des résultats et un montant correspondant étant porté au bilan.

Rogers Sugar Income Fund

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de 2010 – Page 3

La direction estime que les résultats financiers du Fonds sont plus utiles pour elle, les investisseurs, les analystes et les autres parties intéressées lorsqu'ils sont présentés après ajustement pour tenir compte des gains ou des pertes non réalisés découlant des instruments financiers dérivés et des dérivés incorporés. Les résultats financiers ajustés font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant notre entreprise. Cette mesure est non conforme aux PCGR.

La direction utilise les résultats ajustés non conformes aux PCGR de la société en exploitation pour mesurer et évaluer le rendement de l'entreprise au moyen de sa marge brute ajustée, de son BAII ajusté et de son bénéfice net ajusté. En outre, la direction estime que ces mesures sont importantes pour les investisseurs et parties qui évaluent notre rendement à la lumière de nos résultats antérieurs. La direction a également recours à la marge brute ajustée, au BAII ajusté et au bénéfice net ajusté lorsqu'elle discute des résultats avec le conseil d'administration, le conseil des fiduciaires du Fonds, les analystes, les investisseurs, les banques et d'autres parties intéressées.

Les résultats d'exploitation devront donc être ajustés en fonction de ce qui suit :

Gain (perte) (en milliers)	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les neuf mois terminés les 30 juin	
	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)
Ajustement lié à l'évaluation à la valeur de marché (sauf le swap de taux d'intérêt)	10 754 \$	2 988 \$	(15 322)\$	(19 559)\$
Cumul des écarts temporaires	(14 634)	928	(13 538)	3 453
Total de l'ajustement du coût des ventes	(3 880)\$	3 916 \$	(28 860)\$	(16 106)\$

Une part importante de l'ajustement lié à l'évaluation à la valeur de marché ci-dessus se rapporte au sucre brut et au gaz naturel. Des fluctuations importantes des prix mondiaux du sucre brut ont eu lieu au cours de l'exercice 2010. Par conséquent, un gain de 4,8 millions de dollars a été comptabilisé au cours du trimestre à l'étude, tandis qu'une perte cumulative de 15,3 millions de dollars depuis le début de l'exercice a été comptabilisée en raison de ces fluctuations des prix. Au cours des exercices précédents, le Fonds a couvert une part importante de ses besoins en gaz naturel, et ce, jusqu'en 2013. En raison du repli enregistré dans cette ressource pendant l'exercice, une perte de 0,3 million de dollars a été inscrite pour le trimestre, ainsi qu'une perte cumulative pour l'exercice de 3,9 millions de dollars. Les contrats de change à terme et les dérivés intégrés touchés par les variations du taux de change ont permis d'inscrire un gain combiné découlant de l'évaluation à la valeur de marché de 6,3 millions de dollars et de 3,9 millions de dollars respectivement pour le trimestre et depuis le début de l'exercice.

Le total de l'ajustement du coût des ventes ci-dessus comprend l'ajustement lié à l'évaluation à la valeur de marché et le cumul des écarts temporaires découlant du moment de la constatation du gain et de la perte de liquidation au titre des stocks de sucre, des contrats d'achat et de vente, des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel, des swaps et des options, et des contrats de change à terme normalisés.

De plus, le Fonds a inscrit une perte évaluée à la valeur de marché de 0,7 million de dollars pour le trimestre, et un gain de 0,2 million de dollars depuis le début de l'exercice, sur l'évaluation à la valeur de marché d'un swap de taux d'intérêt dans les intérêts débiteurs à court terme, par suite des fluctuations des taux d'intérêt globaux.

Par conséquent, l'ajustement total au bénéfice net avant les impôts et les liquidités distribuables a donné lieu à un montant de 4,6 millions de dollars pour le trimestre et de 28,7 millions de dollars depuis le début de l'exercice.

Rogers Sugar Income Fund

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de 2010 – Page 4

Les informations financières ajustées (rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR) se détaillent comme suit :

Résultats consolidés (en milliers, sauf les données par part de fiducie)	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les neuf mois terminés les 30 juin	
	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)
Marge brute selon les états financiers	17 335 \$	28 236 \$	34 402 \$	52 234 \$
Ajustement selon le tableau précédent	3 880	(3 916)	28 860	16 106
Marge brute ajustée	21 215	24 320	63 262	68 340
BAII selon les états financiers	10 362	20 447	14 431	26 222
Ajustement selon le tableau précédent	3 880	(3 916)	28 860	16 106
BAII ajusté	14 242	16 531	43 291	42 328
Bénéfice net selon les états financiers	7 088	16 952	11 504	18 533
Ajustement selon le tableau précédent	3 880	(3 916)	28 860	16 106
Ajustement au titre de l'évaluation à la valeur de marché du swap de taux d'intérêt	739	(2 216)	(176)	3 649
(Recouvrement) charge d'impôts futurs sur les montants ci-dessus	(556)	1 758	(7 613)	(5 627)
Bénéfice net ajusté	11 151 \$	12 578 \$	32 575 \$	32 661 \$
Bénéfice net par part de fiducie, de base, selon les états financiers	0,08 \$	0,19 \$	0,13 \$	0,21 \$
Ajustement lié aux éléments ci-dessus	0,05	(0,05)	0,24	0,16
Bénéfice net ajusté par part de fiducie, de base	0,13 \$	0,14 \$	0,37 \$	0,37 \$

Le volume du troisième trimestre a augmenté d'environ 12 800 tonnes métriques par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice 2009. Cette augmentation est attribuable surtout à une hausse du volume des ventes à l'exportation et des ventes à la consommation, qui a été en partie contrebalancée par la diminution des volumes de ventes industrielles et de ventes de produits liquides. L'accroissement du volume des ventes à l'exportation se chiffrant à environ 15 900 tonnes métriques résulte des expéditions vers les États-Unis. Ces ventes à l'exportation sont la conséquence des prix élevés du sucre raffiné aux États-Unis ainsi que de la baisse de valeur du sucre brut à l'échelle mondiale, ce qui a permis au Fonds d'absorber la tranche supérieure des droits américains sur le sucre raffiné, qui est d'environ 360,00 \$ la tonne métrique et de tout de même générer des marges positives. Pendant le trimestre, le volume des ventes à la consommation a été supérieur de près de 2 800 tonnes métriques à celui du trimestre comparable de 2009 par suite de la réouverture d'un compte important en avril 2010. Le volume des ventes de produits liquides a chuté de près de 5 000 tonnes métriques en raison de la perte d'un compte de succédanés à base de SGHTF. Le volume des ventes industrielles a régressé de 900 tonnes métriques en raison principalement du calendrier des livraisons.

Le volume depuis le début de l'exercice a reculé d'environ 23 100 tonnes métriques surtout à cause de la baisse de 15 100 tonnes métriques des ventes de produits liquides causée de la perte du compte de succédanés à base de SGHTF. Le volume des ventes industrielles a diminué de près de 3 900 tonnes métriques en raison de la réduction globale de la production de produits contenant du sucre au Canada. Le volume des ventes à l'exportation a, quant à lui, reculé d'environ 2 600 tonnes métriques en conséquence des exportations effectuées aux termes des contingents spéciaux des États-Unis au début de l'exercice 2009, tandis que le volume des ventes à la consommation a diminué de près de 1 500 tonnes métriques en raison du calendrier de reprise des volumes.

Rogers Sugar Income Fund

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de 2010 – Page 5

Les produits du trimestre et ceux enregistrés depuis le début de l'exercice ont été respectivement de 27,8 millions de dollars et de 54,9 millions de dollars supérieurs à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent, cette progression étant attribuable à la hausse du prix mondial du sucre brut au cours de l'exercice 2010 par rapport à celui de périodes correspondantes. Dans l'ensemble, les prix du sucre ont été inférieurs aux sommets atteints au cours du deuxième trimestre de 2010, mais demeurent néanmoins supérieurs aux valeurs historiques.

Comme il a été mentionné précédemment, la marge brute de 17,3 millions de dollars du trimestre ne reflète pas la marge du Fonds d'un point de vue économique, car elle inclut une perte de 3,9 millions de dollars au titre de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, comme il est expliqué précédemment. C'est pourquoi notre analyse porte sur les résultats de la marge brute ajustée.

Pour le trimestre à l'étude, la marge brute ajustée a régressé de 3,1 millions de dollars par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les marges brutes ajustées par tonne métrique s'étaient établies à 117,56 \$, contre 145,10 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution tient principalement d'une composition différente du chiffre d'affaires et d'une augmentation du volume d'exportation à destination des États-Unis pour lequel sont absorbés des droits américains substantiels, ce qui se traduit donc par une diminution des taux de marge brute globaux. Le ratio de la marge brute par tonne métrique depuis le début de l'exercice s'est établi à 129,11 \$, contre 133,20 \$ à l'exercice 2009. La baisse est principalement attribuable à une composition du chiffre d'affaires, ainsi qu'à l'ajustement susmentionné.

Les frais d'administration et de vente ont diminué de 0,5 million de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 0,8 million de dollars depuis le début de l'exercice, à cause principalement du calendrier des charges et de la reprise de 0,3 million de dollars sur provision pour le problème de contamination au métal qui a eu lieu en 2006 compte tenu du fait que la dernière demande de règlement en cours a été réglée au cours du trimestre. La baisse de 0,3 million de dollars des frais de distribution pour le trimestre et de 5,3 millions de dollars depuis le début de l'exercice s'explique principalement par le fort volume de sucre expédié aux États-Unis aux termes des contingents spéciaux et globaux entre le Canada et les États-Unis à l'exercice 2009.

Les intérêts débiteurs du trimestre comprennent une perte au titre de l'évaluation à la valeur de marché de 0,7 million de dollars tandis que ceux constatés depuis le début de l'exercice comprennent un gain tiré de l'évaluation à la valeur de marché de 0,2 million de dollars, relativement à un swap de taux d'intérêt de 70,0 millions de dollars, d'une durée de cinq ans, conclu en juillet 2008, contre un gain de 2,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2009 et une charge de 3,6 millions de dollars constatée depuis le début de l'exercice de 2009. Si ce n'était de l'ajustement au titre de l'évaluation à la valeur de marché ci-dessus, les intérêts débiteurs du trimestre auraient été de 0,6 million de dollars supérieur à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison d'une charge supplémentaire d'intérêts sur les débetures convertibles non garanties de quatrième série à 5,7 % (les « débetures de quatrième série ») émises en avril 2010, tandis que le remboursement des débetures convertibles non garanties de deuxième série (les « débetures de deuxième série ») d'un montant de 50,0 millions de dollars n'a été effectué que le 29 juin 2010. Le cumul des intérêts débiteurs à ce jour, compte non tenu de l'ajustement au titre de l'évaluation à la valeur de marché, ont été supérieurs de 1,0 million de dollars en raison des charges supplémentaires engagées au cours du trimestre relativement aux débetures de deuxième série et des radiations des charges reportées y afférentes.

Rogers Sugar Income Fund

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de 2010 – Page 6

Résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principales informations financières tirées des états financiers consolidés et les mesures non conformes aux PCGR du Fonds pour les huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars, sauf les données sur le volume, le ratio de la marge et les renseignements par part de fiducie)	TRIMESTRES							2008 (non vérifié) T4
	2010 (non vérifié)			2009 (non vérifié)				
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	
Volume (TM)	<u>180 462</u>	<u>153 103</u>	<u>156 413</u>	<u>187 538</u>	<u>167 612</u>	<u>159 700</u>	<u>185 732</u>	<u>190 516</u>
Total des produits	156 302	143 851	143 456	154 596	128 478	121 849	138 397	130 472
Marge (perte) brute	17 335	(11 396)	28 463	40 559	28 236	9 329	14 669	19 672
BAll (perte)	10 362	(17 638)	21 707	32 434	20 447	(116)	5 891	11 494
Bénéfice net (perte)	7 088	(12 136)	16 552	24 004	16 952	727	854	10 743
Ratio de la marge brute par TM	96,06	(74,43)	181,97	216,27	168,46	58,42	78,98	103,26
Par part de fiducie								
Bénéfice net (perte)								
De base	0,08	(0,14)	0,19	0,27	0,19	0,01	0,01	0,12
Dilué(e)	0,08	(0,14)	0,17	0,23	0,17	0,01	0,01	0,11
Mesures non conformes aux PCGR								
Marge brute ajustée	21 215	15 573	26 474	33 208	24 320	15 985	28 035	25 748
BAll ajusté	14 242	9 331	19 718	25 083	16 531	6 540	19 257	17 570
Bénéfice net ajusté	11 151	6 548	14 876	18 638	12 578	5 732	14 351	15 857
Ratio de la marge brute ajustée par TM	117,56	101,72	169,26	177,07	145,10	100,09	150,94	135,15
Bénéfice net ajusté par part de fiducie								
De base	0,13	0,08	0,17	0,21	0,14	0,07	0,16	0,18
Dilué	0,12	0,08	0,15	0,18	0,13	0,07	0,15	0,16

Habituellement, le premier trimestre (soit la période d'octobre à décembre) de l'exercice est le meilleur trimestre pour les marges brutes ajustées et le bénéfice net ajusté en raison de la composition favorable des produits vendus. Cela est attribuable à la hausse des ventes de produits de boulangerie et de pâtisserie au cours de cette période de l'année. En même temps, le deuxième trimestre (soit la période allant de janvier à mars) est habituellement celui où le volume est le plus bas, ce qui donne lieu à des baisses des marges brutes ajustées, du ratio de la marge brute ajustée et du bénéfice net ajusté. En outre, les résultats du dernier trimestre de l'exercice de 2009 ont également été meilleurs que d'habitude en raison notamment d'une solide composition du chiffre d'affaires et d'une augmentation générale des stocks de sucre raffiné, ce qui a entraîné une diminution des coûts d'exploitation du trimestre en question.

Situation de trésorerie

Les liquidités distribuables générées par la société en exploitation, Lantic, sont versées au Fonds sous forme de dividendes, de remboursements de capital sur les actions ordinaires de Lantic et de paiements d'intérêts sur les billets subordonnés de Lantic qui sont détenus par le Fonds, après la constitution d'une provision adéquate pour les dépenses en immobilisations et le fonds de roulement. Les liquidités reçues par le Fonds lui servent à verser des distributions à ses porteurs de parts.

Rogers Sugar Income Fund

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de 2010 – Page 7

Les liquidités distribuables normalisées, au sens qu'en donne l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») dans son bulletin d'interprétation publiée en juillet 2007, sont définies comme étant la mesure conforme aux PCGR des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, rajustés pour tenir compte des dépenses en immobilisations, des restrictions visant les distributions découlant du respect des clauses restrictives de nature financière en vigueur à la date de l'établissement des états financiers ainsi que des participations minoritaires.

Les liquidités distribuables normalisées se présentent comme suit :

	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les neuf mois terminés les 30 juin		Montants cumulatifs pour la période des cinq derniers exercices terminée le 30 septembre
	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)	2009 (non vérifié)
(en milliers de dollars)					
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	35 347 \$	20 603 \$	14 147 \$	30 535 \$	248 094 \$
Dépenses en immobilisations	(1 165)	(1 669)	(4 377)	(4 155)	(37 366)
Restrictions liées au financement	–	–	–	–	–
Liquidités distribuables normalisées	34 182 \$	18 934 \$	9 770 \$	26 380 \$	210 728 \$

Pour les périodes présentées ci-dessus, il n'y a eu aucune restriction sur les distributions découlant du respect de clauses restrictives de nature financière.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis, au troisième trimestre de 2010, à 35,3 millions de dollars, contre 20,6 millions de dollars au cours du trimestre correspondant de l'exercice 2009. L'augmentation tient principalement d'un ajustement de 3,9 millions de dollars de la perte au titre de l'évaluation à la valeur de marché du coût des ventes, comparativement à un gain de 3,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice 2009, d'une baisse des stocks par rapport au trimestre précédent, attribuable à la chute des prix du sucre brut par rapport au trimestre précédent et de la diminution généralisée de la totalité des stocks. La baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à ce jour s'explique essentiellement par l'évaluation à la valeur de marché qui se traduit par une variation de 12,8 millions de dollars des instruments financiers dérivés.

Dans l'ensemble, les écarts entre les dépenses en immobilisations actuelles et celles de l'exercice précédent tiennent principalement du calendrier des projets comparativement à celui de l'exercice 2009.

Les liquidités distribuables normalisées ne constituent pas des liquidités qui sont disponibles à des fins de distribution en raison essentiellement de facteurs temporels liés à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, à l'ajustement découlant du moment de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, à des montants hors trésorerie liés aux instruments financiers et à d'autres éléments de financement.

Afin de procurer des informations supplémentaires que les administrateurs du Fonds jugent appropriées pour déterminer l'ampleur des distributions en espèces, le bulletin d'interprétation permet, entre autres, d'utiliser une mesure constituée d'autres éléments que ceux qui sont inclus dans les liquidités distribuables normalisées. Ces mesures supplémentaires peuvent avoir une incidence sur les distributions du Fonds et, par conséquent, elles doivent être prises en compte dans le calcul du montant réel des liquidités disponibles aux fins de distribution. Toutes ces mesures sont désignées et expliquées séparément, et elles donnent lieu aux liquidités distribuables ajustées.

Rogers Sugar Income Fund

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de 2010 – Page 8

Les liquidités distribuables ajustées se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les neuf mois terminés les 30 juin		Montants cumulatifs pour la période des cinq derniers exercices terminée le 30 septembre
	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)	2009 (non vérifié)
Liquidités distribuables normalisées selon le tableau qui précède	34 182 \$	18 934 \$	9 770 \$	26 380 \$	210 728 \$
Ajustements au titre de ce qui suit :					
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(27 783)	(127)	3 654	8 521	56 786
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et au moment de la constatation des dérivés	4 619	(6 132)	28 684	19 755	8 786
Montant hors trésorerie lié aux instruments financiers	3 215	2 336	(1 962)	(16 565)	(18 156)
Dépenses en immobilisations	27	–	27	39	7 858
Émission (rachat) de parts de fiducie, montant net	277	–	277	(690)	(6 120)
Intérêts débiteurs sur la composante capitaux propres des débetures convertibles non garanties	–	–	–	–	(9 390)
Frais de financement reportés	(2 365)	–	(2 365)	–	(8 191)
Liquidités distribuables ajustées	12 172 \$	15 011 \$	38 085 \$	37 440 \$	242 301 \$
Distributions déclarées	10 046 \$	10 041 \$	30 130 \$	30 171 \$	189 468 \$

Les liquidités distribuables ajustées ont reculé de 2,8 millions de dollars par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice 2009 en raison de la diminution du bénéfice d'exploitation et du remboursement de frais de financement des nouvelles débetures convertibles.

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation représente la variation, par rapport au trimestre précédent, des actifs à court terme tels que les débiteurs et les stocks et des passifs à court terme tels que les créditeurs. La variation de ces éléments est principalement attribuable au moment du recouvrement des débiteurs, de la réception du sucre brut et du règlement des passifs. Les variations à la hausse ou à la baisse des comptes ne constituent donc pas des liquidités disponibles aux fins de distribution. Ces augmentations et diminutions sont financées à même les liquidités disponibles et les facilités de crédit d'un montant de 200,0 millions de dollars dont dispose la société. Les augmentations et les diminutions de la dette bancaire à court terme sont également attribuables au moment où surviennent les événements susmentionnés et, par conséquent, ne représentent pas des liquidités disponibles aux fins de distribution.

Les ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et aux instruments financiers sont principalement attribuables aux gains et aux pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés et ne sont donc pas des montants hors trésorerie, sauf pour les appels de marges relatifs aux positions nettes sur le sucre et aux contrats sur le gaz naturel.

Rogers Sugar Income Fund

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de 2010 – Page 9

Des dépenses en immobilisations sont rajoutées aux liquidités distribuables normalisées, car ces projets d'immobilisations n'interviennent pas nécessairement dans l'exploitation des usines, mais sont entrepris en raison des économies d'exploitation substantielles qu'ils permettront de réaliser une fois qu'ils seront achevés.

Pendant le trimestre, 64 000 parts de fiducie avaient été exercées par l'un des dirigeants de la société aux termes du régime d'options d'achat de parts, pour un produit total de 277 000 \$. Par ailleurs, au cours de l'exercice 2009, 225 100 parts de fiducie avaient été rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur.

Au cours du trimestre, un montant de 2,4 millions de dollars a été versé à titre de paiement des frais de financement à l'émission de débentures convertibles de quatrième série.

Excédent des flux de trésorerie et du bénéfice net sur les distributions versées

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent la variation, par rapport à l'exercice précédent, des actifs à court terme comme les stocks et les débiteurs ainsi que des passifs à court terme tels que les créiteurs. Les variations de ces éléments sont attribuables, en grande partie, au moment de leur survenance et, par conséquent, ne constituent pas des liquidités disponibles aux fins de distribution.

Le tableau qui suit présente l'excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et du bénéfice net sur les distributions versées au cours des trois derniers exercices terminés le 30 septembre de leur année respective et au cours des trimestres et des périodes de neuf mois terminés les 30 juin 2010 et 2009.

	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les neuf mois terminés les 30 juin		Exercices terminés les 30 septembre		
	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)	2010 (non vérifié)	2009 (non vérifié)	2009 (vérifié)	2008 (vérifié)	2007 (vérifié)
(en milliers de dollars)							
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	35 347 \$	20 603 \$	14 147 \$	30 535 \$	69 791 \$	23 372 \$	88 607 \$
Bénéfice net	7 088	16 952	11 504	18 533	42 537	48 134	45 127
Distributions versées	10 046	10 041	30 130	30 171	40 206	40 082	37 728
Excédent (insuffisance) des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par rapport aux distributions en espèces versées	25 301	10 562	(15 983)	364	29 585	(16 710)	50 879
(Insuffisance) excédent du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces versées	(2 958)\$	6 911 \$	(18 626)\$	(11 638)\$	2 331 \$	8 052 \$	7 399 \$

L'excédent des flux de trésorerie par rapport aux distributions constaté pour le trimestre s'explique principalement par une diminution de l'ensemble des stocks causée par une baisse des stocks matériels et des prix du sucre brut. L'insuffisance des distributions par rapport au bénéfice net découle de l'ajustement négatif sur le bénéfice découlant de l'évaluation à la valeur de marché de 4,0 millions de dollars, au cours du trimestre. Le bénéfice net enregistré depuis le début de l'exercice a subi les contrecoups d'un ajustement au titre de l'évaluation à la valeur de marché de 21,1 millions de dollars, ce qui explique l'insuffisance des flux de trésorerie et du bénéfice net par rapport aux distributions. Cette insuffisance a été financée grâce aux soldes d'encaisse disponibles et aux emprunts à court terme.

Rogers Sugar Income Fund

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de 2010 – Page 10

Obligations contractuelles

Il n'y a aucun changement important par rapport au tableau des obligations contractuelles présenté dans le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel du 30 septembre 2009.

Au 30 juin 2010, la société en exploitation avait des engagements visant l'acquisition d'un total de 908 000 tonnes métriques de sucre brut sur lesquelles le prix de seulement 52 700 tonnes métriques avait été fixé, pour un engagement total de 21,7 millions de dollars.

Sources de financement

Lantic dispose d'une marge de crédit autorisée de 200,0 millions de dollars pour financer ses activités. À la fin du trimestre, une tranche de 94,0 millions de dollars avait été prélevée sur la facilité de crédit liée au fonds de roulement, soit une augmentation de 24,0 millions de dollars par rapport au 30 septembre 2009, en raison principalement des besoins liés à la marge sur les contrats à terme normalisés sur le sucre brut par suite des fluctuations des prix.

Il est prévu que les liquidités nécessaires pour combler les besoins au chapitre du fonds de roulement et pour payer les autres dépenses en immobilisations seront tirées des sources de crédit disponible et des rentrées de fonds liées à l'exploitation.

Titres en circulation

Au cours du trimestre, 3 396 parts de fiducie ont été émises à la suite de la conversion d'une tranche de 18 000 \$ des débetures non garanties de deuxième série au prix de conversion de 5,30 \$ la part de fiducie. Par ailleurs, pendant le trimestre, 64 000 parts de fiducie au total avaient été exercées aux termes du régime d'options d'achat de parts.

Depuis le début de l'exercice, 6 226 parts de fiducie ont été émises à la suite de la conversion d'une tranche de 33 000 \$ des débetures de deuxième série au prix de conversion de 5,30 \$ la part de fiducie et 64 000 parts de fiducie au total avaient été exercées aux termes du régime d'options d'achat de parts. Au 3 août 2010, 87 398 113 parts de fiducie étaient en circulation.

Le 8 avril 2010, le Fonds a émis des débetures de quatrième série à 5,70 % d'un capital de 50,0 millions de dollars échéant le 30 avril 2017 et dont les intérêts sont payables semestriellement à terme échu les 30 avril et 31 octobre de chaque année, à compter du 31 octobre 2010. Les débetures de quatrième série peuvent être converties au gré du porteur au prix de conversion de 6,50 \$ la part de fiducie en tout temps avant la date d'échéance, mais elles ne peuvent pas être remboursées avant le 30 avril 2013.

À compter du 30 avril 2013, mais avant le 30 avril 2015, les débetures ne pourront être rachetées par le Fonds à un prix correspondant au montant en capital majoré des intérêts courus et impayés que si, pendant 20 jours de bourse consécutifs, le cours moyen pondéré des parts de fiducie est égal à au moins 125 % du prix de conversion de 6,50 \$. Après le 30 avril 2015, les débetures pourront être rachetées à un prix égal au capital majoré des intérêts courus et impayés.

Le 29 juin 2010, le produit net tiré de l'émission des débetures de quatrième série, conjugué aux liquidités provenant du fonds de roulement, a servi au rachat des débetures convertibles subordonnées non garanties de deuxième série à 6 %, pour un montant total de 49 967 millions de dollars, majoré des intérêts courus. Une tranche totale de 33 000 \$ a été convertie en 6 226 parts de fiducies, au prix de conversion de 5,30 \$ la part, avant le rachat des débetures de deuxième série qui a eu lieu le 29 juin 2010.

Modifications de conventions comptables et principales estimations comptables

Nos conventions comptables et principales estimations comptables sont demeurées essentiellement les mêmes que celles qui ont été présentées dans le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel du 30 septembre 2009.

Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

En février 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») aux fins de communication de l'information financière intermédiaire et annuelle pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le Fonds sera tenu de commencer à présenter son information financière selon les IFRS pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2011, et il devra dresser un bilan d'ouverture et fournir de l'information conformément aux IFRS pour les périodes correspondantes présentées.

Le Fonds a commencé à planifier le passage des PCGR du Canada actuels aux IFRS en dressant un plan d'exécution de projet et en mettant sur pied une équipe de projet. Cette équipe est chapeautée par des dirigeants des services financiers du Fonds, lesquels dirigeants assurent la gouvernance, la gestion et le soutien du projet dans son ensemble. Elle informe chaque trimestre, le comité de vérification sur l'avancement du projet et elle analyse les principales constatations ainsi que les exigences comptables futures.

Le plan d'exécution du projet comporte trois phases : l'évaluation initiale, l'évaluation et la conception détaillées et la mise en œuvre. Le Fonds a terminé la phase d'évaluation initiale, qui comprenait un examen de haut niveau des principales différences entre les PCGR du Canada en vigueur et les IFRS. L'évaluation initiale comportait également des séances de formation à l'intention des membres de l'équipe du projet ainsi que des discussions avec les vérificateurs externes du Fonds.

Le Fonds en est maintenant à la phase d'évaluation et de conception détaillées. Cette phase comporte une étude exhaustive de l'incidence des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS qui ont été signalées durant la phase d'évaluation initiale. Les solutions élaborées pour résoudre les difficultés soulevées par ces différences progressent selon le plan établi. Sont énoncés ci-après les principaux domaines repérés jusqu'ici où des modifications seront susceptibles d'être apportées :

- Présentation des états financiers (IAS 1);
- Première application des Normes internationales d'information financière (IFRS 1);
- Impôts sur le résultat (IAS 12);
- Immobilisations corporelles (IAS 16);
- États financiers consolidés et individuels (IAS 27);
- Dépréciation d'actifs (IAS 36).

Les travaux entrepris dans le cadre du plan de transition se poursuivent comme prévu, et le Fonds est d'avis qu'il est en bonne voie de réaliser le passage vers les IFRS conformément au calendrier établi par le CNC. Les travaux achevés jusqu'ici laissent entrevoir que les répercussions sur les processus administratifs, les systèmes informatiques, les contrôles et procédures de communication de l'information financière et les contrôles internes à l'égard de l'information financière du Fonds seront minimales. Ces conclusions provisoires peuvent toutefois changer à mesure que le Fonds progresse dans la réalisation de son plan de transition et qu'il examine tout fait nouveau concernant les IFRS et devant conduire à la date du basculement aux IFRS du Fonds.

Le Fonds continuera de travailler au passage vers les IFRS conformément au plan établi et de suivre de près l'évolution des normes dès leur publication par l'International Accounting Standards Board et par le CNC, ainsi que l'élaboration des règlements dès que ces derniers seront rendus publics par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, ce qui pourra avoir une incidence sur le moment, la nature ou la communication de l'information concernant son adoption des IFRS.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque afférents aux entreprises et aux activités du Fonds sont décrits dans le rapport de gestion figurant dans notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009. Ce document peut être consulté sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur notre site Web, à l'adresse www.lantic.ca.

PERSPECTIVES

L'important recul des prix mondiaux du sucre brut au cours du mois de mars 2010 a donné à Lantic l'occasion de vendre environ 40 000 tonnes métriques de sucre raffiné aux États-Unis, la livraison étant prévue au cours des deux derniers trimestres de l'exercice 2010. L'occasion d'affaires que représente cette vente imprévue est attribuable aux prix du sucre raffiné qui demeurent forts aux États-Unis en raison des réserves de sucre qui sont actuellement à un bas niveau, facteur auquel s'ajoute le repli soudain des prix mondiaux du sucre brut. Grâce à ces ventes, Lantic peut absorber la tranche supérieure des droits américains sur le sucre raffiné, qui est d'environ 360,00 \$ la tonne métrique, et néanmoins contribuer aux marges brutes. Plus récemment, les prix du sucre raffiné aux États-Unis ont quelque peu reculé, réduisant du fait même la possibilité d'effectuer d'autres ventes à l'exportation vers les États-Unis. Le volume à l'exportation susmentionné permettra de réduire la perte des volumes à l'exportation réalisée en 2009 en raison de l'ouverture de contingents spéciaux américains sur le sucre raffiné en août et octobre 2008.

Ainsi qu'il a été mentionné précédemment, les piètres résultats des récoltes au Mexique en 2009 ont permis à Lantic de reprendre une partie de ses exportations vers le Mexique, avec un volume prévu d'environ 8 000 tonnes métriques en 2010, et la possibilité de saisir d'autres occasions en 2011.

Au cours de l'exercice 2009, le marché des édulcorants nutritifs dans l'ensemble du Canada a fléchi de près de 3 % et une partie de ce fléchissement est maintenant pris en compte dans les volumes globaux de Lantic au Canada. En outre, les prix élevés du sucre brut que l'on a observé au cours du premier semestre de l'exercice ont fait en sorte que certains clients des ventes de substituts liquides de SMHTF ont transféré leur production vers le SMHTF.

Le prix de la majeure partie des besoins en gaz naturel pour l'exercice 2010 a été établi. En outre, des positions futures ont fait l'objet de couvertures au cours des exercices précédents pour les exercices 2011 à 2013. Ces positions sont couvertes à des prix supérieurs à ceux qui sont pratiqués sur le marché à l'heure actuelle, mais les volumes ne faisant pas l'objet d'opérations de couverture devraient tirer parti de la baisse actuelle des prix du gaz naturel, ce qui devrait par conséquent hausser le ratio de marge brute ajustée. Nous continuerons de surveiller de près la dynamique du marché du gaz naturel en ayant comme objectif de réduire nos coûts de gaz naturel.

Pendant le trimestre, la société a conclu avec les salariés syndiqués de la raffinerie de Vancouver une nouvelle convention collective aux taux concurrentiels offerts sur le marché qui remplace le contrat de travail échu en février 2010.

Rogers Sugar Income Fund

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de 2010 – Page 13

Dans le contexte financier instable actuel, le rendement des actifs des régimes de retraite peut varier par rapport à leur rendement historique. Conjugué au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations des régimes, ce rendement peut avoir des répercussions sur les charges au titre des régimes de retraite au cours des exercices à venir. L'évaluation actuarielle de l'un de nos régimes de retraite est en cours, tandis que les autres n'ont pas à être terminées avant décembre 2010. Une fois que les résultats de l'évaluation actuarielle en cours d'un des régimes auront été obtenus, les cotisations du Fonds pourraient, au prochain trimestre, augmenter par rapport à leur niveau actuel.

La direction de Lantic et le conseil des fiduciaires du Fonds continuent leur travail en vue de l'élaboration d'un plan visant à convertir la structure de fiducie de revenu existante en une structure plus conventionnelle. Cette conversion devrait prendre effet le 1^{er} janvier 2011, afin de permettre aux actuels porteurs de parts de maximiser les avantages de la structure de revenu existante. L'intention est à ce moment de verser des dividendes trimestriels de l'ordre de 0.085\$ par action, aux fins de maintenir les dividendes versés en espèces aux actionnaires de la nouvelle structure à des niveaux procurant une distribution après impôts équivalente à celle dont bénéficient actuellement nos porteurs de parts assujettis à l'impôt du Canada. Le montant versé en dividendes après la conversion, sera déterminé, de façon discrétionnaire et à chacun des trimestres, par le conseil qui pourra le changer en considération des circonstances d'affaires et des besoins en capitaux, dépendamment entre autres, du bénéfice et autres conditions alors existantes.

Rogers Sugar Income Fund

Bilans consolidés non vérifiés

30 juin 2010 et 2009

(en milliers de dollars)

	30 juin 2010	30 septembre 2009 (vérifié)	30 juin 2009
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 952 \$	5 367 \$	2 276 \$
Débiteurs	60 522	49 637	44 190
Stocks	66 437	75 136	78 960
Charges payées d'avance	3 087	2 333	3 508
Impôts futurs	11 300	3 570	5 413
Instruments financiers dérivés (note 3)	866	1 302	-
	149 164	137 345	134 347
Immobilisations	182 797	188 344	189 526
Actifs des régimes de retraite à prestations déterminées	17 260	17 931	20 241
Instruments financiers dérivés (note 3)	410	77	95
Autres actifs	556	722	932
Écart d'acquisition	229 952	229 952	229 952
	580 139 \$	574 371 \$	575 093 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PORTEURS DE PARTS			
Passif à court terme			
Emprunts à court terme	94 000 \$	70 000 \$	94 000 \$
Créditeurs et charges à payer	37 345	37 953	32 101
Instruments financiers dérivés (note 3)	10 241	10 547	7 131
Obligation à court terme au titre du contrat de location- acquisition (note 4)	23	-	-
	141 609	118 500	133 232
Avantages sociaux futurs	28 788	29 073	31 513
Instruments financiers dérivés (note 3)	11 153	8 988	9 264
Obligation à long terme au titre du contrat de location- acquisition (note 4)	94	-	-
Débiteures convertibles subordonnées non garanties (note 5)	130 383	131 387	131 166
Impôts futurs	19 485	19 495	16 960
	331 512	307 443	322 135
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PORTEURS DE PARTS			
Parts de fiducie (note 6)	559 986	559 662	559 662
Surplus d'apport	4 713	4 712	4 711
Déficit	(316 072)	(297 446)	(311 415)
	248 627	266 928	252 958
	580 139 \$	574 371 \$	575 093 \$

Rogers Sugar Income Fund

États consolidés des résultats et du résultat étendu non vérifiés

Périodes terminées les 30 juin 2010 et 2009

(en milliers de dollars, sauf les montants par part de fiducie)

	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les neuf mois terminés les 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
Produits	156 302 \$	128 478 \$	443 609 \$	388 724 \$
Coût des ventes	138 967	100 242	409 207	336 490
Marge brute	17 335	28 236	34 402	52 234
Charges				
Frais de vente et d'administration	4 794	5 306	13 968	14 800
Distribution	2 054	2 381	5 593	10 912
Amortissement	125	102	410	300
	6 973	7 789	19 971	26 012
Bénéfice avant les intérêts et la charge d'impôts	10 362	20 447	14 431	26 222
Intérêts sur les débetures convertibles	2 649	1 992	6 634	5 978
Amortissement des frais de financement reportés	351	267	1 500	801
Intérêts débiteurs (crédateurs) liés à des éléments à court terme	1 654	(1 175)	2 722	6 873
	4 654	1 084	10 856	13 652
Bénéfice avant la charge d'impôts	5 708	19 363	3 575	12 570
(Recouvrement) charge d'impôts				
Exigibles	(1 294)	–	(189)	–
Futurs	(86)	2 411	(7 740)	(5 963)
	(1 380)	2 411	(7 929)	(5 963)
Bénéfice net et autres éléments du résultat étendu	7 088 \$	16 952 \$	11 504 \$	18 533 \$
Bénéfice net par part de fiducie				
De base	0,08 \$	0,19 \$	0,13 \$	0,21 \$
Dilué	0,08 \$	0,17 \$	0,13 \$	0,21 \$
Renseignements supplémentaires				
Charge afférente aux avantages sociaux futurs	1 209 \$	873 \$	3 455 \$	2 623 \$

Rogers Sugar Income Fund

États consolidés de l'évolution des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts non vérifiés
 Pour les neuf mois terminés les 30 juin 2010 et 2009
 (en milliers de dollars, sauf les montants par part de fiducie)

Pour les neuf mois terminés le 30 juin 2010					
	Nombre de parts de fiducie	Parts de fiducie	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au début de la période	87 327 887	559 662 \$	4 712 \$	(297 446)\$	266 928 \$
Distributions	-	-	-	(30 130)	(30 130)
Rémunération à base d'actions (note 7)	64 000	291	1	-	292
Conversion de débetures convertibles en parts de fiducie (note 5)	6 226	33	-	-	33
Bénéfice net	-	-	-	11 504	11 504
Solde à la fin de la période	87 398 113	559 986 \$	4 713 \$	(316 072)\$	248 627 \$

Pour les neuf mois terminés le 30 juin 2009					
	Nombre de parts de fiducie	Parts de fiducie	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au début de la période	87 552 987	561 105 \$	3 950 \$	(299 777)\$	265 278 \$
Distributions	-	-	-	(30 171)	(30 171)
Rémunération à base d'actions	-	-	8	-	8
Rachat de parts de fiducie (note 6)	(225 100)	(1 443)	753	-	(690)
Bénéfice net	-	-	-	18 533	18 533
Solde à la fin de la période	87 327 887	559 662 \$	4 711 \$	(311 415)\$	252 958 \$

Rogers Sugar Income Fund

États consolidés des flux de trésorerie non vérifiés

Périodes terminées les 30 juin 2010 et 2009

(en milliers de dollars)

	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les neuf mois terminés les 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	7 088 \$	16 952 \$	11 504 \$	18 533 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement	3 294	3 332	10 146	9 983
Amortissement des frais de financement reportés	351	267	1 500	801
Impôts futurs	(86)	2 411	(7 740)	(5 963)
Avantages sociaux futurs	126	(239)	386	(774)
Variation des instruments financiers dérivés	(3 215)	(2 336)	1 962	16 565
Charge de rémunération à base d'actions	6	3	15	8
Gain sur la vente d'immobilisations	-	-	-	(278)
Autres	-	86	28	181
	7 564	20 476	17 801	39 056
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Débiteurs	(7 543)	4 247	(10 885)	10 593
Stocks	33 748	284	8 699	(8 311)
Charges payées d'avance	(645)	(1 278)	(754)	(1 434)
Créditeurs et charges à payer	2 223	(3 126)	(714)	(9 369)
	27 783	127	(3 654)	(8 521)
	35 347	20 603	14 147	30 535
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
(Remboursements sur la dette à court terme) emprunts à court terme	(15 399)	(11 000)	24 000	1 000
Distributions aux porteurs de parts	(10 046)	(10 041)	(30 130)	(30 171)
Émission (rachat) de parts de fiducie	277	-	277	(690)
Émission de débentures convertibles subordonnées non garanties	50 000	-	50 000	-
Remboursement de débentures convertibles subordonnées non garanties	(49 967)	-	(49 967)	-
Frais de financement reportés	(2 365)	-	(2 365)	-
	(27 500)	(21 041)	(8 185)	(29 861)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(1 165)	(1 669)	(4 377)	(4 155)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 682	(2 107)	1 585	(3 481)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	270 \$	4 383 \$	5 367 \$	5 757 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	6 952 \$	2 276 \$	6 952 \$	2 276 \$
Renseignements supplémentaires				
Intérêts versés sur la dette	5 287	4 855	11 145	10 585
Impôts sur le bénéfice payés	180	7	1 159	1 562
Immobilisations comprises dans les créditeurs et charges à payer et obligation au titre du contrat de location-acquisition	698	609	698	609

Rogers Sugar Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Trimestres terminés les 30 juin 2010 et 2009

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Rogers Sugar Income Fund (le « Fonds ») est une fiducie à capital variable, à but restreint, qui a été créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour en date du 3 février 2005 (la « déclaration de fiducie »). Un nombre illimité de parts de fiducie peut être émis aux termes de la déclaration de fiducie.

Note 1 Règles de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ne comprennent pas tous les renseignements qu'exigent les PCGR du Canada; par conséquent, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels et des notes y afférentes dressés pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009. Les présents états financiers consolidés trimestriels n'ont pas fait l'objet d'une vérification de la part des vérificateurs externes du Fonds.

Note 2 Conventions comptables

Les présents états financiers suivent les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que les plus récents états financiers annuels du Fonds pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009.

Note 3 Instruments financiers dérivés

Le détail des gains ou des pertes inscrits au cours du trimestre, dans le cadre de l'évaluation à la valeur de marché de tous les instruments financiers dérivés et instruments dérivés incorporés, est indiqué ci-dessous. Dans le cas des contrats à terme normalisés sur le sucre et sur le gaz naturel (les « instruments financiers dérivés »), les montants notés ci-dessous sont retranchés des marges de variation payées aux courtiers ou reçues des courtiers à la fin de la période considérée. Les contrats à terme sur le gaz naturel et les contrats à terme normalisés sur le sucre ont été évalués à la valeur de marché au moyen des valeurs à la cote publiées pour ces marchandises, alors que les contrats de change à terme ont été évalués à la valeur de marché au moyen des taux publiés par l'institution financière constituant la contrepartie à ces contrats. La juste valeur des contrats sur le gaz naturel et des contrats de change à terme ainsi que l'évaluation du swap de taux d'intérêt englobent un ajustement de crédit pour le risque de crédit lié au Fonds ou à la contrepartie, selon le cas.

ÉVALUATION À LA VALEUR DE MARCHÉ	Actifs au titre des instruments financiers		Passifs au titre des instruments financiers		Gain (perte)			
	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les neuf mois terminés les 30 juin	
					2010	2009	2010	2009
Contrats à terme normalisés et options sur le sucre	– \$	3 \$	(730)\$	– \$	4 774 \$	1 691 \$	(15 291)\$	(6 317)\$
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	–	–	(5 790)	(8 507)	(324)	8 558	(3 902)	(12 522)
Contrats de change à terme	–	241	(1 737)	–	3 136	(6 226)	1 651	(892)
Instruments dérivés incorporés	866	166	–	–	3 168	(1 035)	2 220	172
Swap de taux d'intérêt	–	–	(1 984)	(2 646)	(739)	2 216	176	(3 649)
	866 \$	410 \$	(10 241)\$	(11 153) \$	10 015 \$	5 204 \$	(15 146)\$	(23 208)\$
Imputés à ce qui suit :								
Coût des ventes					10 754	2 988	(15 322)	(19 559)
Intérêts débiteurs					(739)	2 216	176	(3 649)
Total					10 015 \$	5 204 \$	(15 146)\$	(23 208)\$

Rogers Sugar Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Trimestres terminés les 30 juin 2010 et 2009

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 4 Obligations au titre de contrats de location-acquisition

Vers la fin du premier trimestre de 2010, le Fonds a conclu un contrat de location-acquisition visant du matériel mobile dans l'entrepôt, aux termes duquel la quasi-totalité des avantages liés à l'utilisation de ce matériel a été cédée au Fonds. Ce contrat prévoit un taux d'intérêt moyen de 5,0 %. Au 30 juin 2010, les versements minimums futurs aux termes des contrats de location-acquisition étaient les suivants :

	2010	2009
2010	10 \$	- \$
2011	29	-
2012	29	-
2013	29	-
2014 et par la suite	36	-
	133	-
Moins la tranche intérêts	16	-
	117	-
Moins la tranche à court terme	23	-
	94 \$	- \$

Un montant d'intérêt minime a été imputé aux intérêts débiteurs pour le trimestre terminé le 30 juin 2010 et depuis le début de l'exercice.

Note 5 Débentures convertibles

Le 8 avril 2010, le Fonds a émis 50 000 débentures convertibles subordonnées non garanties de quatrième série à 5,70 % (les « débentures de quatrième série ») échéant le 30 avril 2017 et dont les intérêts sont payables semestriellement à terme échu les 30 avril et 31 octobre de chaque année, à compter du 31 octobre 2010, pour un produit brut de 50 000 \$. Ces débentures peuvent être converties au gré du porteur au prix de conversion de 6,50 \$ la part de fiducie en tout temps avant la date d'échéance, mais elles ne peuvent être remboursées avant le 30 avril 2013.

À compter du 30 avril 2013, mais avant le 30 avril 2015, les débentures ne pourront être rachetées par le Fonds à un prix correspondant au montant en capital majoré des intérêts courus et impayés que si, pendant 20 jours de bourse consécutifs, le cours moyen pondéré des parts de fiducie est égal à au moins 125 % du prix de conversion de 6,50 \$. Après le 30 avril 2015, les débentures pourront être rachetées à un prix égal au montant en capital majoré des intérêts courus et impayés.

Rogers Sugar Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés
Trimestres terminés les 30 juin 2010 et 2009
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Au remboursement ou à l'échéance, le Fonds remboursera la dette liée aux débentures convertibles en versant une somme égale au capital des débentures convertibles en circulation ainsi que les intérêts courus et impayés sur celles-ci. Le Fonds peut, à son gré, choisir de s'acquitter de son obligation de rembourser le capital des débentures convertibles devant être remboursées ou arrivant à échéance en émettant des parts de fiducie aux porteurs des débentures convertibles. Le nombre de parts de fiducie devant être émises correspondra au quotient obtenu en divisant le capital de 1 000 \$ (mille) des débentures convertibles par 95 % du cours moyen pondéré des parts de fiducie à la Bourse de Toronto pendant les 20 jours de bourse consécutifs se terminant le cinquième jour de bourse précédant la date fixée pour le remboursement ou la date d'échéance, selon le cas.

Le Fonds n'a attribué aucune composante capitaux propres aux débentures de quatrième série étant donné que le calcul de cette composante était négligeable lorsque le taux utilisé est le taux d'intérêt approximatif qui aurait été applicable à l'émission de titres de créance similaires, sans les droits de conversion, à la date de l'émission des débentures.

Le Fonds a engagé des frais d'émission de 2 365 \$ qui sont retranchés du passif au titre des débentures convertibles.

Le 29 juin 2010, le produit net tiré de l'émission des débentures de quatrième série, conjugué aux liquidités provenant du fonds de roulement, a servi au rachat des débentures convertibles subordonnées non garanties de deuxième série à 6 % (les « débentures de deuxième série »). Le capital remboursé totalisait 49 967 \$ étant donné que les porteurs de débentures convertibles avaient converti un montant de 33 \$ en parts de fiducie avant la date de rachat du 29 juin 2010.

Note 6 Parts de fiducie

Au cours du troisième trimestre de 2010, des débentures de deuxième série d'un capital de 18 \$ ont été converties par leurs porteurs en un total de 3 396 parts de fiducie. À la suite de la conversion des débentures de deuxième série d'un capital de 33 \$, un total de 6 226 parts a été émis depuis le début de l'exercice. Cette conversion étant une opération hors trésorerie, elle n'est donc pas inscrite à l'état des flux de trésorerie. De plus, au cours du trimestre, 64 000 parts de fiducie ont été émises à la suite de l'exercice d'options par un dirigeant aux termes du régime d'options d'achat de parts. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, le Fonds a racheté à des fins d'annulation 225 100 parts de fiducie dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités au prix moyen de 3,064 \$ la part de fiducie. Au 30 juin 2010, 87 398 113 parts de fiducie étaient émises et en circulation.

Le Fonds a obtenu de la Bourse de Toronto l'autorisation de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le but de racheter 6 345 898 parts de fiducie du Fonds, soit 10 % du flottant du Fonds, jusqu'à concurrence de 2,0 millions de dollars de capital des débentures de deuxième série à 6,0 % du Fonds et jusqu'à 3,0 millions de dollars de capital des débentures convertibles subordonnées non garanties de troisième série à 5,9 % du Fonds. L'offre a débuté le 7 décembre 2009, et pourrait se poursuivre jusqu'au 6 décembre 2010.

Rogers Sugar Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Trimestres terminés les 30 juin 2010 et 2009

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 7 Régime de rémunération à base d'actions

Le 23 décembre 2009, 100 000 options ont été attribuées au prix de 4,70 \$ la part de fiducie, ce qui représente le cours moyen pendant les cinq jours de bourse précédant la date d'attribution des options. Au troisième trimestre, 64 000 parts de fiducie ont été exercées au total par un dirigeant en vertu du régime d'options d'achat de parts. Le tableau suivant présente des données sommaires sur le régime d'options d'achat de parts au 30 juin 2010 :

Prix d'exercice par option	Nombre d'options en circulation au 30 septembre 2009	Options attribuées au cours de l'exercice 2010	Options exercées au cours de l'exercice 2010	Nombre d'options en circulation au 30 juin 2010	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
3,61 \$	280 000	-	-	280 000	5,42	200 000	3,61 \$
4,33	120 000	-	(64 000)	56 000	5,00	16 000	4,33
4,70	-	100 000	-	100 000	9,31	-	4,70

Les hypothèses suivantes ont servi à évaluer la juste valeur des options pour l'exercice 2010 à la date de leur attribution :

Taux d'intérêt sans risque	2,62 % – 3,03 %
Durée prévue	4 – 6 ans
Volatilité prévue	20,67 % à 21,98 %
Rendement	10 %

Note 8 Informations sectorielles

Les produits proviennent de clients situés dans les zones géographiques suivantes :

	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les neuf mois terminés les 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
Canada	142 798 \$	124 591 \$	416 276 \$	358 024 \$
États-Unis et autres pays	13 504	3 887	27 333	30 700
	156 302 \$	128 478 \$	443 609 \$	388 724 \$